

REGARDS

sur



le Philippe



LE MOT DE LA MAIRE



Ce magazine « Regards sur Sillé le Philippe » rend compte mois par mois des actions menées tout au long de l'année 2023.

Durant cette période, nous avons réalisé de nombreux travaux d'entretien et de rénovation sur les bâtiments communaux (école, cantine, halle aux sports).

Nous avons également procédé à la **réfection de l'éclairage public**, avec mise aux normes par l'installation d'ampoules LED et d'horloges astronomiques, qui limiteront les dépenses énergétiques et financières de la commune. De nouveaux éclairages ont été mis en place dans certaines zones d'ombre.

La commune, inscrite dans le dispositif « **Une naissance, un arbre** » a mené cette opération en plantant, avec les parents et les enfants nés en 2020 et 2021, 27 arbres dans Les Courtils.

Comme chaque année, nous avons poursuivi l'**entretien de la voirie** en privilégiant la réfection des routes les plus abîmées ; nous continuerons en 2024 à maintenir nos routes et chemins en état.

Pour répondre aux obligations de la loi 3 DS, la commune de Sillé le Philippe poursuit le travail engagé d'un **nouvel adressage**.

La subvention auprès de l'Etat pour l'**aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes enfants**, sollicitée depuis 3 ans, a enfin été accordée. En 2024, nous aurons à cœur de réaliser ce projet tant attendu par les familles de jeunes enfants.

Deux agents recenseurs sillonneront la commune du 18 janvier au 17 février 2024, en mission pour l'INSEE. Ce recensement obligatoire est important car la dotation globale de fonctionnement attribuée chaque année à notre collectivité en dépend.

Un **projet de rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux** est en cours d'étude de faisabilité par un bureau d'études thermiques et fluides d'Angers avec, notamment, l'installation éventuelle d'un réseau de chaleur commun aux différents bâtiments situés rue Neuve. Dans ce projet, sont également inclus des travaux d'isolation pour certains bâtiments et le remplacement des éclairages par des LED dans la salle polyvalente, la cantine et la halle aux sports.

Soyez assurés que l'équipe municipale reste mobilisée au quotidien pour améliorer notre cadre de vie.

Claudia DUGAST

S
O
M
M
A
I
R
E

3	RECENSEMENT DE LA POPULATION
4	FINANCES COMMUNALES CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
5	VOEUX DE LA MAIRE 2023 NOEL DU PERSONNEL COMMUNAL
6 — 7	PERSONNEL COMMUNAL CREATION ET REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE BOURG
8	REPLACEMENT D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE (DAE) VISITE DES ELUS AU CENTRE D'AFFUTAGE DU MAINE
9 — 14	FLOCAGE DU CAMION BENNE TRAVAUX DE VOIRIE JOURNEE CITOYENNE
15	LMTV SARTHE CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES POUR L'ANNEE 2023 ADRESSAGE : DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES
16	CCAS
17	FETE DU 14 JUILLET
18	MAISONS FISSUREES PAR LA SECHERESSE INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE TRAVAUX A L'ECOLE RENE LANGLAIS

19 — 20	ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS ACCUEIL PERISCOLAIRE
21 — 22	CANTINE SCOLAIRE COMMUNALE
23	COMICE AGRICOLE 2023
24	COMICE AGRICOLE 2024
25 — 26	CHANGEMENT DES PANNEAUX D'AGGLOMERATION SECURITE ROUTIERE SPECTACLES
27 — 31	CHANGEMENT DES DEUX PANNEAUX DE BASKET PRINCIPAUX UNE NAISSANCE, UN ARBRE
31 — 36	CEREMONIES COMMEMORATIVES ASSAINISSEMENT COLLECTIF
36	SECHERESSE EN SARTHE
37 — 38	COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN PLUi : EVOLUTION DU DOCUMENT APPROUVE
39	SYVALORM AIDE A L'ACHAT D'UN RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE
40	FOOTBALL
41 — 43	GENERATIONS MOUVEMENT AINES SILLE LE PHILIPPE
44 — 45	AMICALE ECOLE RENE LANGLAIS AMITIES EN MARCHÉ
46 — 47	FAMILLES DE LA SARTHE ADPPSP72
48 — 49	COMITE DES FETES
50	BASKET
51	SILLE EN FETE_COMICE 2024
52	PAYS CHARMANT : SILLE NUMEROS UTILES

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Population légale calculée au 1^{er} janvier 2020, en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023.

Population municipale : 1 073
Population comptée à part : 15
Population totale : 1 088

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.
La **population comptée à part** comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (étudiants, personnes en maison de retraite...)

La **population totale** est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

En 2024, la commune fera l'objet d'un recensement de sa population du 18 janvier au 17 février ; le dernier recensement datant de 2018.

FINANCES COMMUNALES

Le Compte Administratif commune 2022 présente un résultat de clôture :

- excédentaire de 1 034 599,94 € en section de fonctionnement
- déficitaire de 490 844,45 € en section d'investissement

Compte Administratif Commune 2022	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €
Opérations réelles de l'exercice	632 623,56	857 686,05	514 561,73	591 717,09
Résultat exercice N		225 062,49		77 155,36
Report N-1		809 537,45	- 567 999,81	
Résultat clôture N		1 034 599,94	- 490 844,45	
Reste à réaliser N		0	- 180 269,77	463 551,80
Résultat global		1 034 599,94	- 207 562,42	

Compte Administratif assainissement

Il permet le financement des infrastructures et leur entretien (station d'épuration, réseaux d'eaux usées...).

Il doit s'autogérer, se compenser, voire permettre de créer un « stock » pour les investissements futurs et réparations ponctuelles.

Compte Administratif assainissement 2022	Exploitation		Investissement	
	Dépenses en €	Recettes en €	Dépenses en €	Recettes en €
Opérations réelles de l'exercice	70 755,47	94 507,29	31 730,30	41 915,28
Résultat exercice N		23 751,82		10 184,98
Report N-1		176 741,63		199 153,88
Résultat de clôture N		200 493,45		209 338,86
Reste à réaliser N		0		0
Résultat global		200 493,45		209 338,86

LE POTENTIEL FISCAL de la commune dépend de trois taxes pour 2023.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation de 1 % applicable sur les taux des 3 taxes TFB, TFNB, TH (Taxe Foncière sur le Bâti, Taxe Foncière sur le Non Bâti et Taxe d'Habitation).

Si la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2023, elle est maintenue sur les résidences secondaires.



3 TAXES	TAUX COMMUNAUX	
	2022	2023
Taxe Foncière Bâti	43,46 %	43,89 %
Taxe Foncière Non Bâti	38,15 %	38,53 %
Taxe d'Habitation	24,28 %	24,52 %

SUBVENTIONS 2023 en €	
CCAS	4 000,00
Amicale Ecole René Languais	150,00
Association de Tennis Silléenne	500,00
Basket Club (BCSP)	500,00
Comité des fêtes	400,00
FGDON de Sillé le Philippe	400,00
Football (CSSP)	600,00
Coopérative scolaire OCCE	1 580,00
Comice agricole du Gesnois	108,80
Ligue de Défense des Animaux	503,70
TOTAL DEPENSES EN €	4 992,50

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC



MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

A COMPTER DU 2 OCTOBRE 2023

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45
Samedi de 9h00 à 11h45

FERMEES le mercredi



LA POSTE

☎ 02 43 27 51 08

✉ accueil.mairie@sille-le-philippe.fr

☎ 02 43 29 67 10

VŒUX DE LA MAIRE 2023

Le **13 janvier 2023**, la traditionnelle cérémonie des vœux, manquée deux années de suite en raison de la crise sanitaire Covid-19, a pu avoir lieu en présence des élus municipaux, de M. Yves-Marie HERVE, collaborateur parlementaire de Mme la Députée Marietta KARAMANLI, de M. Stéphane LEDRU, Vice-président de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien et de nombreux Silléennes et Silléens.

Mme la Maire a profité de ce temps de rencontre, d'échanges et de convivialité pour faire la rétrospective de l'action municipale engagée depuis mai 2020 et présenter les projets pour l'année 2023. La projection d'un diaporama permettait de suivre en images son intervention ; il illustre notamment les faits marquants des années 2020, 2021 et 2022.

Mme la Maire a terminé son discours en remerciant son équipe municipale pour son investissement et sa disponibilité pour remplir la mission d'intérêt général qui nous a été confiée, les conjoints et enfants des élus qui nous partagent avec la vie communale exigeant un véritable engagement et générant des sacrifices pour nos familles.

Enfin, Mme la Maire a remercié l'ensemble du personnel qui, chaque jour, s'investit dans la bonne marche de la commune et, en particulier, sa plus proche collaboratrice Aurélie DESCROIX-BRUNELLIÈRE. Nous pouvons compter sur les compétences de chacun des agents et ils peuvent compter sur nous.

La soirée s'est terminée par le partage de la galette.



NOËL DU PERSONNEL COMMUNAL

Le **samedi 28 janvier 2023**, les personnels de la commune ont été conviés à un temps de rencontre avec le Conseil municipal pendant lequel chaque salarié(e) s'est vu(e) remettre une carte cadeau multi-enseignes d'un montant de 40 euros et des chocolats en guise de cadeau de fin d'année.

À cette occasion, Mme la Maire a remercié chaque agent pour son implication au sein de la collectivité.



PERSONNEL COMMUNAL

SERVICE TECHNIQUE

David CARREAU a pris ses nouvelles fonctions le **3 janvier** au sein de la collectivité, en tant qu'agent d'entretien polyvalent du service technique, dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée de 35 heures/semaine.

Il a remplacé Jean-Michel LALANDE, actuellement en disponibilité, et occupe ses fonctions aux côtés de Jacques BLOT et de Sébastien SAVIGNY.

Après 2 mois au sein de la collectivité, David CARREAU a décidé de ne pas poursuivre la mission au-delà de sa période d'essai.

Il a été remplacé par **Dimitri COCHIN** à partir du **22 avril**.

SERVICE SCOLAIRE

Depuis la décision rendue par le Conseil d'Etat le 20/11/2020, les communes doivent prendre en charge les contrats et rémunérations des AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) sur la pause méridienne.

Durant l'**année scolaire 2023/2024**, **Mélanie TUDOCE** accompagnera une élève en situation de handicap pendant le temps de repas et la récréation du midi, pour une durée hebdomadaire d'emploi annualisée de 4,71 heures.



David CARREAU



Dimitri COCHIN



Mélanie TUDOCE

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE

Michelle BODEREAU, agent polyvalent de restauration et d'entretien des locaux, a quitté la collectivité à la fin de l'année scolaire 2022-2023 pour un autre projet professionnel.

Le vendredi 7 juillet 2023, un pot de départ réunissant des agents de la commune et des élus a été organisé. Un panier garni de produits locaux lui a été offert en remerciement de son service au sein de la collectivité.



Sandra GRAFFIN

Elle a été remplacée par **Sandra GRAFFIN** à compter du **6 novembre**, dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée de 17 heures par semaine annualisées, pour l'année scolaire 2023-2024.

CREATION ET REFECTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU CENTRE BOURG

Le **10 décembre 2021**, le Conseil municipal décide d'inscrire le projet « Création et réfection de l'éclairage public du centre bourg » au budget de l'année 2022 et autorise Mme la Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Le projet de réfection consiste à mettre aux normes l'éclairage public de la commune pour en améliorer la performance énergétique, le niveau et la répartition de l'éclairage et en diminuer le coût de fonctionnement.

Les travaux comprennent l'installation d'ampoules LED et le remplacement des 10 horloges analogiques par des horloges astronomiques pour permettre une programmation et une maîtrise du temps d'éclairage.

Le projet de création consiste à installer de nouveaux éclairages rue du Chaple, avec l'implantation de 6 lanternes poteaux bois et l'ajout d'un poteau béton rue St Exupéry, pour assurer la sécurité des piétons entre les arrêts de car de Chanteloup et le centre bourg. Les travaux comprennent également l'implantation d'un poteau d'éclairage rue de Beaufay et sur le parking de la halle aux sports.

Après mise en concurrence, ces travaux ont été confiés à l'entreprise CITEOS du Mans (prestataire actuel de la collectivité pour l'éclairage public). Ils ont débuté au mois de mars 2023 avec une réception de chantier le 25 septembre.

Coût des travaux : 92 833,30 € HT.

Subventions : 40 680 €.

de l'Etat « Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux » 2022 : 19 000 €.

du Département de la Sarthe « Fonds d'investissements durables 2022-2025 » : 21 680 €.

Soit près de 44 % de la dépense d'investissement.



Rue de la Gare



Parking halle aux sports



Rue de la Liberté



Rue du Commandant Arnould



Rue de Beaufay



Rue du Chaple



Rue de la Futaie
Avant



Rue de la Futaie
Après



Rue du Chaple



Rue du Chaple

REPLACEMENT D'UN DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE (DAE)

Suite à la détérioration du défibrillateur installé à la halle aux sports à l'été 2022, celui-ci a été remplacé.

Coût : 1 500 € TTC.



VISITE DES ELUS AU CENTRE D'AFFÛTAGE DU MAINE

Le **13 avril 2023**, M. Fabrice LAUNAY a accueilli les élus dans son atelier de Sillé le Philippe, au lieu-dit Le Bois Louveau, pour leur présenter son métier d'affûteur passionné et ses nombreuses machines.

Entreprise créée en février 2020 avec une vingtaine de machines, elle en compte plus d'une trentaine aujourd'hui.

L'activité principale de M. LAUNAY est l'affûtage des outils professionnels (lames de scies circulaires carbure, lames de banc de scie, chaînes de tronçonneuses...).

Il est possible également d'acheter chez lui ces matériels ainsi que de l'outillage à main comme des ciseaux à bois de qualité professionnelle.

Mais... il affûte aussi les outils de bricolage, les outils de jardin, les outils de toilette, les couteaux, les ciseaux...



Nous avons tous retenu sa devise
« Tout ce qui coupe, s'affûte » !

Nous le remercions pour sa disponibilité.



FLOCAGE DU CAMION BENNE



Le camion benne, acquis en 2022 pour le service technique, a été floqué au nom de la commune.

Coût : 106,80 € TTC.



TRAVAUX DE VOIRIE

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DIT « DE PASSAY »

Quelques incompréhensions de sens de circulation et des petits accrochages, au croisement de la rue des Courtils, du chemin des Courtils et de l'allée de Passay, ont amené les élus à entamer une réflexion pour améliorer ce carrefour.

Afin de renforcer la sécurité et réduire la vitesse des véhicules dans ce secteur, un premier aménagement provisoire a été proposé, en concertation avec une entreprise de travaux publics, et testé par les usagers pendant plusieurs semaines. Cet aménagement n'étant pas entièrement satisfaisant, un autre tracé a été matérialisé fin mars ; des essais de circulation et de manœuvre avec différents matériels et engins agricoles ont été réalisés.



Avant



Pendant



Après



CHEMIN DES COURTILS

Les **16 et 17 mai 2023**, l'aménagement du carrefour de Passay et la réfection du chemin des Courtils s'est concrétisée par l'application d'un béton bitumeux (sorte d'enrobé), avec la mise à niveau des accotements ainsi que la réalisation de créneaux de stockage pour faciliter le croisement des véhicules.

De même, la portion de la rue de la Gare, partant de la place jusqu'au carrefour de la rue de la Fontaine Saint Pierre et du chemin de Saint Père, a été rénovée.

Ces travaux se sont effectués en routes barrées avec la mise en place de déviations.

Conscients de la gêne occasionnée pour les riverains et les usagers pendant les différents travaux de voirie, nous vous remercions de votre compréhension.

Travaux réalisés par l'entreprise COLAS de Champagné.

Coût des travaux du carrefour : 7 767,60 € TTC.

Subvention du Département « Amende de police » : 1 772 €.

Coût total des travaux : 43 672,92 € TTC.

Subvention du Département « Aide Départementale à la Voirie Communale 2022 » : 6 200 €.

Rue de la Gare



Chemin des Courtils



ROUTE DE LA CHAPELLE

Une partie de la voirie de la route de la Chapelle, du lieu-dit « Les Petits Bois » jusqu'à celui du « Carrefour », soit environ 850 mètres, a été refaite **fin novembre**.

D'importants nids de poule, affaissements et fissures rendaient cet axe très dangereux pour les usagers.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise GUITTON Terrassement de Sillé le Philippe pour le débernage et le curage des fossés et à l'entreprise COLAS de Champagné pour l'enrobé.

Nous remercions le GAEC TESSIER-BRILLANT et la ferme de Passay de M. BOURDIN pour l'évacuation de la terre bénévolement.

Coût du curage des fossés et débernage sur 850 mètres de voirie : 3 672 € TTC.

Coût de l'enrobé : 26 196,24 € TTC.

Subvention du Département « Aide Départementale à la Voirie Communale 2023 » : 6 549 €.

Route de la Chapelle



Avant



Avant



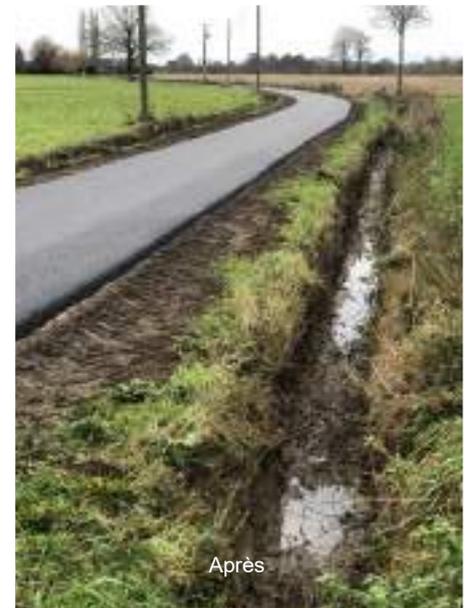
Pendant



Après



Après



Après

JOURNEE CITOYENNE

Organisation de la 6^{ème} Journée Citoyenne

Comme chaque année depuis 2017, Liliane MECHE a organisé la Journée Citoyenne qui s'est tenue le **13 mai**. Différents ateliers ont été menés sur la Journée par la trentaine de participants : sécurisation de la halle aux sports, création d'un mobilier de plein air en palettes, confection de rideaux pour la cantine scolaire, création d'une dalle de sortie devant la porte latérale de la halle aux sports, entretien et balisage des chemins de randonnées, fleurissement de la commune, nettoyage des douches de la halle aux sports et divers travaux de peinture. Une animation pour les enfants était prévue ainsi qu'un reportage photos de cette Journée. Un barbecue nous a réunis pour le déjeuner. Nous remercions les habitants de Sillé pour l'intérêt qu'ils portent à cette Journée Citoyenne, toujours très conviviale.









LMTV SARTHE



Sollicitée par la chaîne LMTV Sarthe, Mme la Maire participait, le **30 mai 2023**, à l'émission « **Sarthez-moi d'là** », animée par Aurélien LEGENDRE. Ce magazine en 3 parties met en avant chaque semaine une commune de la Sarthe et son Maire.

La 1^{ère} partie était consacrée à la présentation de trois projets principaux réalisés sur la commune depuis le début du mandat : la création et la réfection de l'éclairage public avec le passage en LED, les travaux de réaménagement du centre bourg et l'installation d'un city-stade.



En 2^{ème} partie, « La balade du soir » de Pascal MARIETTE mettait à l'honneur le patrimoine communal : les maisons en torchis à pan de bois, la maison des tisserands, l'ancienne poste, le lavoir, le monument aux morts de Chanteloup, les châteaux de Boisrier et Passay, l'église de Sillé et ses fresques peintes par Arsène Le Feuvre.

Pour la 3^{ème} partie, Serge BERTIN nous faisait découvrir René Langlais, ancien Directeur de l'école publique de Sillé et patoisant, son livre, son histoire...

Mme la Maire a partagé le plateau avec un invité d'honneur, Jean-Marie GUIVARC'H, illustrateur aquarelliste.

Au cours de l'émission, des questions posées à l'invité d'honneur et aux téléspectateurs leur permettaient de gagner des cadeaux apportés par la commune. Mme la Maire avait choisi quelques produits locaux offerts gracieusement par La P'tite Malicieuse et l'Atelier Sucré.

Pour voir ou revoir l'émission :

<https://www.youtube.com/watch?v=SxcbFcDhNWg>



CONSTITUTION DU JURY D'ASSISES POUR L'ANNEE 2023

Le **vendredi 23 juin**, à la mairie de Torcé en Vallée, s'est tenu le tirage au sort du jury d'assises pour l'année 2023, en présence de Mme Claudia DUGAST, Maire de Sillé le Philippe, M. Jean-Michel ROYER, Maire de Torcé en Vallée et sa secrétaire de mairie.

Six jurés ont été tirés au sort sur les listes électorales de Torcé en Vallée et de Sillé le Philippe, communes regroupées par arrêté préfectoral afin que le seuil de 1 300 habitants soit atteint et de permettre ainsi d'inclure les communes de moins de 1 300 habitants au processus de tirage au sort des jurés.

Ces jurés seront susceptibles de siéger au jury d'assises et de participer, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes s'ils sont retenus après un second tirage au sort effectué par une commission spéciale de la Cour d'assises de la Sarthe.

ADRESSAGE : DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES



La qualité de l'adresse est devenue un enjeu de développement économique des territoires et d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services (rapidité d'intervention des services de

secours, optimisation de la livraison du courrier et des colis, meilleur repérage sur les GPS et smartphones pour se déplacer facilement, bon déploiement de la fibre).

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur la commune, des délibérations ont été prises en appliquant directement un numéro aux lieux-dits sans que les voies soient dénommées. Les services du cadastre déconseillent cette pratique rapide et économique mais préconisent la numérotation métrique hors agglomération (distance en mètres à partir du début d'une voie).

L'article 169 de la loi 3DS « Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification » n°2022-217 du 21/02/2022 rend obligatoire l'adressage pour toutes les communes et dispose ce qui suit : « **Le Conseil municipal doit procéder à la**

dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ». Les données ainsi récoltées doivent ensuite être mises à disposition par les communes de manière à faciliter leur réutilisation par l'Etat et les différents acteurs qui en auront besoin (La Poste, l'INSEE, les opérateurs téléphoniques...).

Par délibération du 24/06/2022, le Conseil municipal a confié cette mission au Groupe La Poste ; après présentation en séance d'une analyse préliminaire de la qualité de l'adressage sur Sillé le Philippe.

Après une réunion de cadrage avec les élus le 2 décembre 2022, **La Poste a réalisé un diagnostic complet de l'état de l'adresse sur la commune** avant de faire des propositions/recommandations qui devront être validées par le Conseil municipal.

Ce travail a été mené tout au long de l'année 2023 et se poursuivra en 2024. Une réunion publique d'informations sera organisée en temps utile.

Coût de la prestation d'aide à la dénomination et numérotation des voies : 7 429 € HT (dépense d'investissement).

CCAS

BANQUET DES AINES

Organisé par les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le banquet des aînés 2023 s'est tenu le **dimanche 25 juin** à la salle polyvalente, en présence de **73 convives**.

Ce banquet est offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus, domiciliées et inscrites sur les listes électorales à Sillé.

Le déjeuner, préparé et servi par les restaurateurs du « Rendez-Vous », était animé musicalement par un chanteur guitariste, Phil de la Compagnie TIPTONIC du Mans. M. LHOMME a sorti son accordéon et Mme LEBOUCHER nous a fait sourire avec ses histoires en patois.

Merci à tous pour ce bon moment de convivialité !

**BONS DE NOËL**

Comme chaque année à l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont distribué, aux Silléens de 70 ans et plus, inscrits sur les listes électorales, des bons d'achat à utiliser chez les commerçants de la commune. Pour la première fois, les Aînés ont eu la possibilité d'utiliser également leurs bons chez deux commerçants nouvellement installés : La P'tite Malicieuse et l'Atelier Sucré.

FETE DU 14 JUILLET

Comme chaque année, Sillé a célébré la fête nationale du 14 juillet et, à cette occasion, a organisé des festivités. Toute la journée, sur le terrain de la halle aux sports, des animations avec grands jeux et structure gonflable étaient mis à la disposition des enfants gratuitement; encadrés par des jeunes. Une buvette était tenue par l'Amicale René Langlais et un pique-nique proposé sur place.

Le soir, après distribution de lampions et de bracelets fluorescents, la retraite aux flambeaux a déambulé dans le centre bourg, accompagnée par l'orchestre d'harmonie Sacor Music de Savigné l'Evêque/St Corneille, avant de rejoindre le terrain de la halle aux sports pour le tir du feu d'artifice par la société Pyro Concept.

Coût du feu d'artifice + orchestre : 3 320 € TTC.



MAISONS FISSUREES PAR LA SECHERESSE



Pour donner suite à plusieurs plaintes d'administrés sinistrés, le Conseil municipal avait décidé d'adhérer à l'Association des Communes Sarthoises «Maisons Fissurées» (ACSMF) le 30 septembre 2022. La commune a effectué une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle retrait/gonflement des argiles auprès de la Préfecture pour l'année 2022.

Malheureusement, **l'arrêté ministériel du 22 juillet 2023 ne reconnaît pas l'état de catastrophe naturelle** relatif au phénomène de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols **en 2022 pour la commune de Sillé le Philippe**. Une demande de recours gracieux a été déposée le 13 novembre.

INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE

La commune a fait l'acquisition de **2 tables de pique-nique en bois**. Elles ont été installées **début juillet 2023**, par les agents techniques, dans l'enceinte sportive entre le city-stade et le terrain de football.

Coût d'achat : 1 173,60 € TTC.



TRAVAUX A L'ECOLE RENE LANGLAIS

Lors du Conseil municipal du 16 juin 2023, les élus ont validé la réfection du sol d'une partie du bâtiment annexe de l'école.

Très abîmé, **le sol en PVC des deux classes et du bureau de direction a été enlevé pour être remplacé par du carrelage**.

Les travaux ont été effectués **pendant les vacances scolaires de l'été 2023** par la Maçonnerie Mancelle SOYER de Sillé le Philippe. Les plinthes, dont le délai de livraison était plus long, ont été posées pendant les vacances scolaires d'automne.

Coût des travaux : 18 180,95 € TTC.

Les lavabos des deux classes, très abîmés, ont également été changés pendant les vacances d'automne. Les agents techniques ont posé un évier et un meuble sous évier dans chacune des deux classes ainsi qu'une nouvelle crédence et de la robinetterie neuve.



Coût éviers + meubles : 971,14 € TTC.
Coût de la main-d'œuvre en régie : 988,62 €.



ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS

TOURNAGE D'UNE MINI-SERIE

A l'été 2023, une mini-série a été tournée à l'école René Langlais par Théo DAGUENET, ancien élève. "After Work", il s'agit du nom de cette série humoristique qui traite d'une classe en licence d'économie, d'une vingtaine d'élèves tous aussi différents les uns que les autres. Les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec leurs professeurs sont l'axe principal de la mini-série. Nous avons d'ores et déjà fait la demande à Théo d'une projection privée à Sillé.



RENTREE SCOLAIRE 2023

Le **lundi 4 septembre**, **104 élèves** répartis en **5 classes**, ont fait leur rentrée scolaire. L'équipe éducative de l'école est composée de **7 enseignants et 2 agents communaux** :

Mme Amaëlle THOMAS aidée de Sylvie GILLES (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).
Classe de Petite et Moyenne Section avec 24 élèves (12 PS et 12 MS).

Mme Charlène GUILLOT aidée de Armelle ROSSIGNOL (agent d'animation).
Classe de Grande Section et CP avec 24 élèves (13 GS et 11 CP).

Mme Anne-Sophie RODRIGUES (50 %)
Mme Johanne ETIEMBRE (50 %).
Classe de CE1/CE2 avec 17 élèves (11 CE1 et 6 CE2).

M. Fabien RUAU
Classe de CE1/CE2 avec 17 élèves (10 CE1 et 7 CE2).

M. Anthony FOUILLET (directeur), déchargé le vendredi par Mme Océane PIERRAT.
Classe de CM1/CM2 avec 22 élèves (13 CM1 et 9 CM2).

Mmes Agnès COHIN et Mélanie TUDOCE (AESH – Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) accompagnent plusieurs élèves.



APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Tous les élèves de la **GS au CM2** bénéficient chaque année de l'apprentissage de la natation au Centre aqualudique Sittellia de Montfort le Gesnois. Ces séances ainsi que les différentes actions menées dans les classes s'inscrivent parfaitement dans le thème de l'année : les Jeux Olympiques. Les entrées sont financées par la commune et les transports par la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien.

Coût des entrées pour l'année 2023 : 3 689,64 €.

EVEIL MUSICAL

Par ailleurs, **les élèves des classes de CE1/CE2/CM2** bénéficient gratuitement de **l'intervention d'un d'umiste** de l'école de musique intercommunale du Gesnois Bilurien. Cet intervenant musical diplômé propose des séances de musique aux enfants tous les mardis après-midi. Les élèves auront ensuite le plaisir d'interpréter les chants et divers moments musicaux lors d'un concert qui aura lieu à la mi-juin 2024 dans la salle polyvalente.

CLASSE DE MER



Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont réalisé un séjour sur l'île de Noirmoutier du 30 mai au 2 juin 2023. Ce séjour a été un véritable temps fort pour les élèves. Sur place, ils ont pu découvrir le char à voile, le marais salant... Mais les séances d'Optimist (petite embarcation à voile) ont été le coup de cœur des élèves.



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2023-2024, les animatrices de l'Accueil PériScolaire ont puisé leur inspiration dans l'univers de Disney, mettant à l'honneur "Le livre de la Jungle" ainsi que "L'âge de Glace".

Pendant la période de septembre à novembre 2023, les enfants ont confectionné diverses œuvres d'art destinées à embellir différents espaces de la salle d'accueil.



Les animatrices ont également initié un projet intergénérationnel dans le but de favoriser la transmission et le partage des savoirs. A cette occasion, elles ont collaboré avec l'Association de Défense des Patrimoines et Paysages de Sillé le Philippe (ADPPSP72). Mme Christiane CHAUMULOT a eu la gentillesse de consacrer du temps pour apprendre aux enfants différents jeux de société, telle que la belote. Les enfants ont été très attentifs et enchantés par ce projet.

Ils ont également fabriqué des cartes de bonne année pour les résidents de l'EHPAD de Montfort le Gesnois. Nous espérons qu'ils prendront autant de plaisir à les lire que nous en avons eu à les fabriquer. De nombreuses autres activités seront proposées tout au long de l'année scolaire.

Yollande LETESSIER, Armelle ROSSIGNOL et Mélissa THIBAUT-BIDAULT sont les animatrices de la structure de Sillé le Philippe.

Laura PELE assure la coordination/direction pour les communes de Torcé en Vallée, Saint Célerin et Sillé le Philippe.

✉ ej.torceenvallée@cc-gesnoisbilurien.fr

☎ 02 43 24 21 95

CANTINE SCOLAIRE COMMUNALE

Le 25 novembre 2022, le Conseil municipal a validé l'acquisition d'un nouveau logiciel pour la gestion de la comptabilité, de la paie, des ressources humaines, de l'état civil, des élections, du cimetière et de la cantine scolaire au sein de la collectivité.

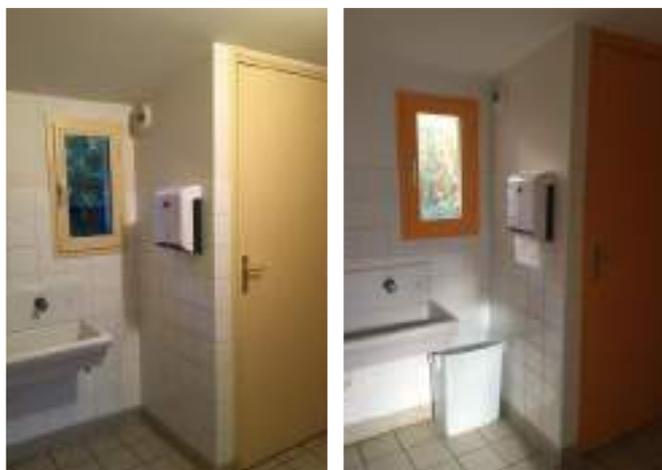
Installé début 2023, le module dédié à la gestion de la cantine a été déployé et, pour la rentrée scolaire, l'inscription des enfants au service de la cantine s'est effectuée via un **Portail famille dédié** :
<https://portail.berger-levrault.fr/mairiesillephilippe/accueil>

L'inscription des enfants est obligatoire pour bénéficier de ce service mis à la disposition des familles. Les parents gèrent désormais les réservations et annulations de repas pour leurs enfants au cours de l'année sur ce Portail. Ce sont **environ 85 élèves** qui **déjeunent chaque jour sur deux services**. Le **prestataire de services SCOLAREST** continue d'assurer la livraison des repas en liaison froide.

RENOVATION DU BLOC SANITAIRE

Après le réaménagement de la cuisine et la réfection de la salle de restauration, c'est le bloc sanitaire qui a été rénové pendant les vacances d'automne.

Travaux réalisés par l'entreprise **CHERON** peinture de Bonnétable.
Coût : 2 768,22 € TTC.



TARIFS

Malgré une hausse de prix de 5 % appliquée par le prestataire SCOLAREST dès la rentrée de septembre 2022, les tarifs étaient restés inchangés.

Compte tenu de ce coût supplémentaire pour la collectivité, ajouté à celui des fluides, le Conseil municipal a décidé, le 16 décembre 2022, d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire de 0,10 € et le forfait serviettes annuel de 1 € à compter du 1^{er} janvier 2023.

NOUVEAUX TARIFS à compter du 1^{er} janvier 2023

	Tarifs € T.T.C.
Repas régulier (plus de la moitié des repas du mois)	4,10 €
Repas occasionnel	5,10 €
Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) (sans fourniture du repas)	1,45 €
Forfait serviettes par an	5,00 €

Compte tenu d'une nouvelle hausse de 9 % des tarifs du prestataire SCOLAREST à partir de septembre 2023 (soit 15 % depuis septembre 2021), et le surcoût lié aux fluides, le Conseil municipal a voté une augmentation du tarif des repas de 0,40 € à partir de la rentrée 2023.

NOUVEAUX TARIFS à compter du 4 septembre

		Tarifs € T.T.C.
Enfant régulier (tous les jours)	Repas pris ou Absence non signalée dans les délais	4,50 €
Enfant irrégulier (pas tous les jours)	Repas pris ou Absence non signalée dans les délais	5,50 €
	Présence non prévue dans les délais (+ 1 €)	6,50 €

REPAS DE NOEL

Le **22 décembre**, le Père Noël s'est invité au repas de Noël de la cantine pour distribuer une friandise chocolatée à chaque enfant.

Merci aux personnels de la restauration pour l'organisation de ce déjeuner festif toujours apprécié des enfants et aux personnels de l'Accueil Péri-Scolaire pour les décorations de table réalisées avec eux.



COMICE AGRICOLE 2023

Le comice agricole cantonal a eu lieu les **samedi 2 et dimanche 3 septembre 2023 à Montfort le Gesnois** avec pour thème « L'école d'autrefois ».

Ce sont 115 exposants et 300 animaux qui ont investi l'espace du Pont Romain le temps d'un week-end.

La remise des prix du concours des plus beaux animaux a eu lieu le vendredi 13 octobre à la salle Paul Richard de Montfort le Gesnois, en présence des bénévoles, des lauréats et des élus locaux. Mmes Claudia DUGAST et Marie-Noëlle DUJARDIN étaient présentes pour la remise des trophées offerts par les communes du canton.

Mme la Maire a été invitée sur scène par le Maire de Montfort le Gesnois pour le passage du flambeau en tant que prochaine commune organisatrice du Comice.



Le GAEC BRILLANT-TEISSIER et la société DC AGRI ALLIANCE gérée par M. David BOURDIN ont été récompensés. Absents lors de la cérémonie de remise des prix, en raison d'impératifs professionnels de dernière minute, Mme la Maire et Mme DUJARDIN, se sont rendues dans les exploitations dès le lendemain matin afin de leur remettre leurs récompenses.



COMICE AGRICOLE 2024

La commune de Sillé le Philippe accueillera le Comice agricole cantonal 2024 les samedi 7 et dimanche 8 septembre. Cette fête incontournable du monde rural est l'occasion de fédérer les Silléennes et Silléens autour d'un projet commun visant à proposer un week-end de fête à Sillé.

Pour se préparer à cet événement, l'équipe municipale a organisé une réunion publique le 8 septembre 2023 à laquelle 64 personnes étaient présentes.



Un bureau a été constitué :

Présidents d'honneur : Claude BESNIER et Claudia DUGAST

Co-présidents : Alain BESNIER et Benoît JUIGNET

Vice-présidents : Mathieu BESNIER et Mathieu GUITTON

Trésorière : Liliane MECHE

Trésorières adjointes : Gwenaëlle CORBION-POMMEREUL et Anne-Marie SAVIGNY

Secrétaire : Cécile CORMIER

Secrétaire adjointe : Hélène LEMOINE PATARD



La première réunion du bureau a eu lieu le 13 septembre dernier, en présence d'une trentaine de personnes. **6 commissions de travail** ont été constituées (restauration/buvette, animation, communication, décoration, logistique et sécurité/hygiène).

L'association « Sillé en fête_Comice 2024 » a été déclarée en Préfecture le 14 septembre.

Depuis septembre, une réunion plénière de l'association a lieu une fois par mois, le mercredi soir à 20 heures à la salle polyvalente. La date est diffusée dans La Lettre de Sillé et au panneau d'affichage numérique.

Avec l'équipe municipale et les agents des services communaux, nous avons à cœur de participer pleinement à la réussite de cette manifestation en nous engageant auprès de l'association « Sillé en fête_Comice 2024 ».

La commune soutient bien évidemment financièrement cette association organisatrice du comice.

Contact : silleenfete.comice2024@sille-le-philippe.fr



CHANGEMENT DES PANNEAUX D'AGGLOMERATION

Pour harmoniser la signalisation d'entrée et de sortie d'agglomération des communes sarthoises, le Conseil départemental a procédé au changement de l'ensemble des panneaux des voies départementales de la commune de Sillé le Philippe.

Ainsi, les Silléens qui habitent depuis longtemps la commune ont pu observer à Chanteloup le retour du panneau « *Chanteloup – Commune de Sillé le Philippe* ».



SECURITE ROUTIERE

REGLEMENTATION DE LA VITESSE SUR LA RD 301

La vitesse de tous les véhicules circulant sur la Route Départementale 301, hameau de Chanteloup, était limitée à 70 km/heure à l'entrée et en sortie d'agglomération de la commune de Sillé le Philippe.

Considérant que cette zone 70 représente un danger pour les riverains et les usagers, **la vitesse de tous les véhicules est désormais limitée à 50 km/heure sur toute la section comprise entre l'entrée et la sortie d'agglomération.**

Un arrêté municipal a été pris en ce sens le **23 octobre 2023**.



SPECTACLES

Dans le cadre de la délocalisation des spectacles de la saison culturelle du Gesnois Bilurien « Hors les murs », la commune a accueilli deux évènements culturels.

« LE PÈRE »

Samedi 25 mars 2023 à 17h30 et 20h30, la Compagnie Jamais 203, du Théâtre Epidaure de Bouloire, est venue jouer une pièce tout public (dès 13 ans) dans un camion aménagé, **place de la Gare à Sillé**.

Parallèlement à ce spectacle, un atelier d'écriture et mise en voix a été proposé, le samedi 4 mars 2023 de 10h00 à 12h00 au restaurant « Le Rendez-Vous », par la Compagnie Jamais 203. Cet atelier gratuit à destination de toutes et tous permettait de raconter une anecdote sur son père ; le montage de cet atelier devant être visionné à la fin de la représentation. Faute de participants, l'atelier a été annulé...

Une trentaine de personnes sont venues applaudir ce spectacle de qualité, dans ce lieu insolite.

Un verre de l'amitié a été offert par la commune après chaque séance.





CHANTAL – Hommage à Johnny
Dimanche 1^{er} octobre 2023 à 11h00
Place de la Gare

La commune de Sillé le Philippe a accueilli l'artiste Chantal de la Compagnie Zutano Bazar.

Chantal, elle est belge, elle aime la bière, elle aime le cuir, le faux cuir, et par-dessus tout, elle aime chanter - en playback.

Johnny, il est français, d'origine belge, il aime la bière, il aime le cuir, le bon cuir, et par-dessus tout, il aime son public - après ses enfants, sa femme et sa mère.

A travers sa musique, elle le raconte, elle se raconte, elle danse, elle boit, elle vibre aux sons des guitares et des motos qui démarrent.

Ce spectacle gratuit de 45 minutes a réuni une centaine de personnes, enfants, jeunes et moins jeunes, sous un soleil éclatant.

L'artiste nous a régalé de ses savoureuses anecdotes entrecoupées de scènes de danses endiablées sans oublier « la bière » dont elle s'abreuve durant la représentation. Chantal a su communiquer son énergie au public qui lui a fait un tonnerre d'applaudissements à la fin de son spectacle.

Un apéritif a été offert par la commune après la représentation.

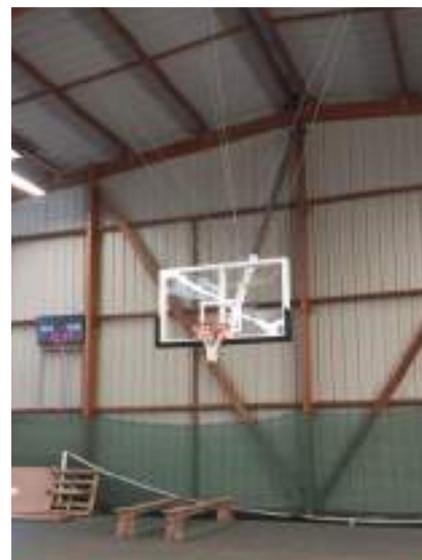


CHANGEMENT DES DEUX PANNEAUX DE BASKET PRINCIPAUX

Suite à un contrôle sécurité des panneaux de basket de la halle aux sports, réalisé à la demande du Comité départemental de basketball, les panneaux ont été déclarés non conformes et mis hors d'usage. Trop anciens pour être réparés et plus aux normes en vigueur, les deux panneaux de basket principaux ont été changés par l'entreprise spécialisée CASAL SPORTS de Molsheim (67).

Coût : 10 864,80 € TTC.

Subvention exceptionnelle du Département : 2 000 €.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

En mai 2022, la commune s'était inscrite dans le dispositif « **Une naissance, un arbre** » 2020-2023 porté par la Région des Pays de la Loire.

Quoi de mieux pour symboliser une naissance que de planter un arbre, symbole de vie et de croissance ! Surtout quand il donne lui-même naissance à des fruits gourmands à partager entre concitoyens.

Au travers de cette opération régionale, cette année, **chaque enfant né en 2020 ou 2021**, résidant sur la commune le jour de sa naissance, a pu devenir le parrain d'un arbre fruitier ou d'ornement, avec l'accord de ses parents.

Pour ce projet, la Région apporte un financement aux collectivités volontaires, à hauteur de 15 € par arbre planté. L'Association de Défense des Patrimoines et Paysages de Sillé le Philippe (ADPPSP72) a offert une participation à hauteur de 10 € par arbre planté. La commune a pris en charge le solde du montant des 27 arbres plantés (14 naissances en 2020 et 13 en 2021).

La plantation de ces arbres fruitiers et d'ornements a eu lieu **le samedi 25 novembre dans les terrains des Courtils** appartenant à la commune. Les familles concernées ont été invitées par courrier à venir planter l'arbre de leur enfant et à y apposer une plaque à son prénom. Chaque plaque ardoise a été décorée à la main par Marie-Noëlle DUJARDIN, Adjointe. Cette opération sera reconduite à l'automne 2024 pour les enfants nés en 2022 et 2023.

Remerciements à...

La famille PESSON qui, en acceptant la vente de deux terrains, a permis la finalisation de ce projet ;
M. David BOURDIN pour les fosses d'arbres réalisées gracieusement pour la commune ;
M. Guy CHRETIEN pour ses précieux conseils et la taille des arbres ;
M. Claude GILLES qui a fourni gracieusement les ardoises qui ont servi à identifier les arbres ;
Tous les parents qui ont adhéré à ce projet ;
Et enfin Liliane MECHE, 1^{ère} Adjointe et Vice-présidente de la commission « Vie locale », à l'initiative de ce projet, et l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réussite de cette matinée frileuse mais ensoleillée.

Coût de l'opération : 1 710,82 € TTC.

Subvention de la Région : 15 € par arbre soit 405 €.

Participation de l'ADPPSP72 : 10 € par arbre soit 270 €.







Tylio



Dyego



Jean



Kallen



Jules



Maggie



Jules



Louise



Owen

William



Enéa



Elyne



Luigi



Toanui





CEREMONIES COMMEMORATIVES

8 MAI

Cette année, la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale a eu lieu à Sillé le Philippe. Après la cérémonie du drapeau et le dépôt de gerbes au monument aux morts de Chanteloup, la commune a accueilli les représentants des communes de Savigné l'Evêque et Saint Corneille pour le dépôt de gerbes au monument aux morts place de la Mairie.

Étaient présents : Mme Hélène LE CONTE, Conseillère départementale de la Sarthe, Mmes DUGAST et LEMEUNIER, M. PRE, Maires, de nombreux élus, les associations des Anciens Combattants d'Afrique du Nord (AFN) et du Souvenir Français, les porte-drapeaux, les Sapeurs-pompiers, des représentants de la gendarmerie et l'harmonie Sacor Music de Savigné l'Evêque/Saint Corneille.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un vin d'honneur a été offert par la commune.





11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 qui rend hommage à l'ensemble des Morts pour la France s'est déroulée en présence des élus, des associations AFN et Souvenir Français et des porte-drapeaux. L'harmonie Sacor Music de Saigné l'Evêque/Saint Corneille a accompagné les cérémonies aux monuments aux morts place de la Mairie et de Chanteloup.

Ceux qui le souhaitaient se sont rendus ensuite à Saint-Corneille pour y fêter le 100^{ème} anniversaire du monument aux morts. A l'issue du rassemblement et de la célébration religieuse, un vin d'honneur était offert à la salle multi-usages de Saint Corneille.



5 DECEMBRE HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

Cette année, c'est à Sillé le Philippe que l'association des Anciens Combattants du canton avait choisi de commémorer les morts pour la France en Afrique du Nord. Au départ de la place de la Gare, le défilé, accompagné des élus et de l'harmonie Sacor Music de Savigné l'Evêque/Saint Corneille s'est arrêté au monument aux morts de la place de la Mairie pour le dépôt de gerbes.

Un vin d'honneur a été offert par la commune à l'issue de la cérémonie.



HOMMAGE À M. Guy CORBION

M. Guy CORBION nous a quittés le 28 avril 2023. C'est un homme qui, pendant 29 ans, a œuvré pour la mémoire collective en tant que Président des Anciens Combattants d'Afrique du Nord au sein de la commune.

M. Guy CORBION était quelqu'un d'engagé dans le devoir de mémoire et pour qui les cérémonies commémoratives étaient extrêmement importantes.

Il aimait aussi pousser la chansonnette lors du banquet des Aînés.



Nous avons une pensée chaleureuse pour son épouse, ses enfants et ses petits-enfants. Merci M. Guy CORBION pour ce que vous avez réalisé et pour ce que vous avez représenté pour nous tous.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le contrat d'assainissement de la commune a été renégocié. Deux candidats ont déposé une offre.

Dans un contexte de forte augmentation de l'énergie qui est un des postes le plus important sur ce service, nous avons des propositions qui augmentaient le tarif de plus de 40 %. Après une négociation forte, tout en gardant à l'esprit de contribuer activement à la préservation de notre cadre de vie, nous avons obtenu une offre qui permet de contenir cette augmentation à 23 % ; ce qui est déjà significatif.

Cependant, l'objectif premier est de maintenir un service de haute qualité.

Ces tarifs de la part délégataire seront directement alloués à renforcer notre système d'assainissement, à moderniser nos infrastructures et, surtout, à contribuer à la préservation de notre environnement. Ces changements nous permettront d'adopter des technologies plus respectueuses, de réduire notre empreinte écologique et de garantir un avenir plus durable à nos enfants.

Le contrat a été renouvelé avec SUEZ EAU FRANCE pour 10 ans.

Coût de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Cabinet Collectivités Conseils de Paris) : 7 500 € TTC.



L'AMBITION FORTE DE SILLÉ LE PHILIPPE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis de nombreuses années, Sillé le Philippe multiplie ses efforts pour être un territoire exemplaire pour la protection de l'environnement. Les différents épisodes de sécheresse, inondations... de ces dernières années viennent renforcer cette position et nous rappeler qu'il est nécessaire de tout faire pour préserver la ressource en eau.

Pour répondre à ces enjeux, la collectivité a tout d'abord investi, en 2013, dans une station d'épuration répondant aux nouvelles normes sanitaires et exigences qui visent à protéger notre environnement.

8,2 kilomètres de canalisation sont également présents sous nos pieds et **40 000 m³ d'eaux usées** transitent chaque année dans ces ouvrages puis dans la station d'épuration. Un patrimoine en partie invisible, qui doit être investigué, renouvelé et entretenu quotidiennement pour respecter les normes sanitaires et environnementales et ainsi poursuivre dans une gestion optimale des ouvrages. C'est pourquoi, **à partir du 1^{er} janvier 2024, la collectivité renouvellera sa confiance auprès de SUEZ, dans le cadre d'une nouvelle Délégation de Service Public.**

Cette dernière vise à poursuivre, d'une part, nos investissements à long terme et d'autre part faire face au phénomène d'inflation énergétique. Ces deux paramètres ont un impact direct sur le prix du service de l'assainissement mais ont pour objectif d'éviter toute pollution du milieu naturel due à des canalisations trop vieillissantes, pollution qui serait synonyme d'interdiction de nouvelles constructions sur la commune. Le prix du service de l'assainissement évoluera en conséquence dans la continuité de nos ambitions pour le territoire et permettra à Sillé le Philippe de poursuivre son développement, notamment par le biais de l'urbanisme.

Enjeux futurs

Maîtriser les consommations d'énergie.

Diminuer les eaux claires parasites (eaux pluviales et eaux d'infiltration de nappe étrangères aux réseaux d'eaux usées) dans le réseau de 30 %.

Réhabiliter les berges de la lagune de Chanteloup.

Développer l'urbanisation.

Pérenniser les installations en investissant dans des technologies innovantes.



SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Afin d'anticiper les besoins futurs et de mieux planifier les besoins financiers pour y faire face, nous avons décidé de réaliser le Schéma Directeur d'Assainissement ; véritable photographie de notre réseau.

Notre objectif est de moderniser les infrastructures. Cela signifie des réseaux plus efficaces, des équipements à la pointe de la technologie et une gestion plus durable de nos ressources.

Mais également de renforcer la préservation de notre environnement en adoptant une approche globale de gestion de l'assainissement. Des pratiques plus durables, comme la réutilisation des eaux traitées, seront étudiées pour promouvoir une gestion responsable de nos ressources naturelles.

Ce travail nous permettra de sécuriser l'investissement financier en planifiant les investissements de manière échelonnée et rationnelle.

L'ensemble des charges en lien avec ce schéma directeur seront portées par notre part communale.

Coût de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le recrutement d'un prestataire spécialisé pour la réalisation d'une étude diagnostique assainissement : 6 360 € TTC.

SECHERESSE EN SARTHE

Le ciel gris et les averses du mois de juillet n'ont pas permis de remplir les nappes phréatiques. Le déficit pluviométrique a obligé la Préfecture de la Sarthe à maintenir, **pendant tout l'été 2023**, les mesures de restrictions des usages de l'eau sur le bassin de la Vive Parence.

En situation de « Crise », les interdictions (remplir sa piscine, laver sa voiture, nettoyer sa terrasse ou sa façade, arroser les espaces verts, pelouses, terrains de sport et potagers) étaient à appliquer par l'ensemble des usagers : particuliers, collectivités, agriculteurs...



La préservation de la ressource est l'affaire de tous :

Dès l'appel à la vigilance, je dois être économe !

USAGES ET CONSOMMATIONS DES COLLECTIVITÉS ET DES PARTICULIERS

Je souhaite...	ALERTE	ALERTE RENFORCÉE	CRISE
Remplir une piscine	Interdiction Sauf zéro mise en eau	Interdiction Sauf zéro mise en eau	Interdiction Sauf raison sanitaire
Laver une voiture	Interdiction	Interdiction	Interdiction
Nettoyer terrasse ou façade, laver des voiries	Interdiction Sauf raison sanitaire	Interdiction Sauf raison sanitaire	Interdiction Sauf raison sanitaire
Arroser espaces verts ou pelouses	Possible Entre 20h et 8h	Interdiction	Interdiction
Arroser des potagers	Auto-limitation	Possible Entre 20h et 8h	Interdiction
Alimenter une fontaine publique	Interdiction Sauf circuit fermé	Interdiction Sauf circuit fermé	Interdiction
Arroser un terrain de sport public	Possible Entre 20h et 8h	Interdiction	Interdiction

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GESNOIS BILURIEN



LE MOT DU PRESIDENT

Depuis quatre ans, nous traversons de nombreuses crises, sanitaires, climatiques, économiques et sociales et la guerre frappe à nos portes de plus en plus menaçante.

Et pourtant, vous faites preuve d'une résilience qui force l'admiration. C'est certainement dû à cet esprit français qui a toujours su faire face mais c'est aussi la prise de conscience que dans notre territoire nous y sommes bien.

Je voudrais souligner l'engagement de vos élus municipaux qui ne faiblissent pas dans leurs tâches de plus en plus complexes et nombreuses et qui méritent votre gratitude.

Soyez certains également que les élus communautaires œuvrent quotidiennement à l'amélioration de votre quotidien en maintenant la qualité des services relevant des compétences exercées par notre collectivité et en agissant en responsabilité pour répondre aux défis de demain, par exemple en matière de transition énergétique.

Dans le nouveau numéro d'hiver du journal communautaire (diffusé dans vos boîtes aux lettres la dernière semaine du mois de décembre), vous retrouverez un condensé de l'actualité territoriale du semestre écoulé avec comme point remarquable entre autres, la signature d'une convention de partenariat entre Le Gesnois Bilurien et l'association Le Flore Habitat Jeunes pour la mise en œuvre du dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) sur notre territoire.

Vous y retrouverez également l'actualité économique, culturelle et touristique mais aussi un focus sur la Loi APER, relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables, le Gesnois Bilurien souhaitant ainsi participer activement à l'effort collectif nécessaire pour tendre vers une réduction drastique de l'utilisation des énergies fossiles à l'horizon 2030 puis 2050. Les communes choisiront le mode de concertation et vous serez amenés à donner votre avis.

Pour conclure, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis et j'espère avoir la joie de vous retrouver sur le territoire pour de nouveaux échanges lors des différentes rencontres qui ne manqueront pas de se dérouler en Gesnois Bilurien en 2024.

André PIGNE

LE DISPOSITIF HTH (Hébergement Temporaire chez l'Habitant)

En présence de M. COMPAIN, Sous-Préfet de Mamers, M. CATANZARO, Vice-président de la Région Pays de la Loire, M. PIGNE, Président de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien et M. BOUE, Président de l'association Le Flore Habitat Jeunes, **le dispositif HTH a été lancé officiellement sur notre territoire, le 4 octobre 2023, avec la signature d'une convention de partenariat entre Le Gesnois Bilurien et l'association Le Flore Habitat Jeunes.**



Ce dispositif a pour but essentiel de **mettre en relation des hébergeurs privés** (disposant d'une chambre indépendante avec un accès aux installations communes, aux sanitaires ainsi qu'à la cuisine) **et des jeunes (de 16 à 30 ans)** à la recherche de solutions d'hébergement temporaires dans le cadre de différentes situations : CDD, apprentissage, alternance, formations, études...

L'hébergeur, si sa proposition est acceptée par Le Flore Habitat Jeunes, est mis en relation avec le meilleur candidat possible et est rémunéré à hauteur de **15 € par nuit** (dans la limite de 270 € par mois) en échange de cet hébergement.

En accueillant un.e jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation, vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vous vivrez une expérience enrichissante !

Une belle façon de participer à la résolution des différentes problématiques de notre époque (mobilité, crise du logement, emplois non pourvus...), en favorisant le dynamisme économique de notre territoire du Gesnois Bilurien et en permettant par ailleurs de belles «aventures» intergénérationnelles.

Renseignements et contacts :



LE FLORE HABITAT JEUNES
Tél : 02 43 81 27 55
23 rue Maupertuis 72000 LE MANS
Mail : contact@leflore.info
Internet : www.flore-habitatjeunes.org

HTH HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

DU CÔTÉ DE L'HÉBERGEUR

Une chambre inoccupée chez vous ?
Vivez l'expérience de l'Hébergement Temporaire chez l'habitant !

ACCUEILLEZ

un(e) jeune en recherche d'hébergement à proximité de son lieu de travail, de stage ou de formation.
Vous bénéficierez d'un savoir-faire professionnel, d'une indemnité de séjour et vivrez une expérience enrichissante !

URHAT, PAYS DE LOIRE, CLEFOP, Sarthe, Gesnois Bilurien

HTH HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT

DU CÔTÉ DE L'HÉBERGÉ

Vous venez de trouver un emploi, un stage, une formation sur le territoire ?
Vivez l'expérience de l'hébergement chez l'habitant !

[POUR LES 15-30 ANS]

Nous vous proposons une solution solidaire à proximité de votre lieu de travail, de stage ou de formation.
Vous bénéficierez d'un hébergement approuvé, d'un tarif abordable, d'un soutien professionnel tout en créant des liens sur ce nouveau territoire !

15€ LA NUIT dans la limite de **270€ PAR MOIS**

LE FLORE
Habitat Jeunes
LE FLORE HABITAT JEUNES
Tél : 02 43 81 27 55
23 rue Moutierius 72000 LE MANS
contact@leflore.info
www.flore-habitatjeunes.org

Montfort-le-Gesnois, Torcé-en-Vallée, Sillé-le-Philippe, Savigné-l'Évêque, Saint-Cornille, Lombron, Conneré, Thorigné-sur-Dûé, Saint-Mars-la-Brière, Nulle-la-Jalais, Soutiré, Le Breil-sur-Mérize, Ardenay-sur-Mérize, Surfonds, Bouloire, Coudrecieux, Volnay, Saint-Mars-de-Locquenay, Maisoncelles, Tresson

@hebergementtemporairechezhabitant

PLUi : EVOLUTION DU DOCUMENT APPROUVE

Le document du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été approuvé le 13 octobre 2022 mais plusieurs incohérences réglementaires relevant d'erreurs matérielles ont été soulevées. Il était donc nécessaire de le faire évoluer.

Lors du Conseil communautaire du 26 janvier 2023, il a été décidé d'engager une **procédure de modification simplifiée** (articles L153-40 et L153-45 et suivants du code de l'urbanisme) visant à rectifier les erreurs matérielles constatées depuis la mise en application du PLUi.

Dans le cadre de cette procédure, le projet de modification et l'exposé de ses motifs ont été mis à disposition du public pendant un mois, **du 4 septembre au 4 octobre**, dans des conditions lui permettant de formuler ses observations.

Le public a été informé de l'ouverture de la procédure par l'insertion d'un avis dans la presse quotidienne régionale, par affichage en mairie des communes membres et au siège de la Communauté de communes, ainsi que sur le site internet de cette dernière.

Le dossier complet a été mis à sa disposition, physiquement dans les mairies des communes du territoire et au siège de la Communauté de communes, ainsi que, de manière dématérialisée, sur le site internet de la Communauté de communes. Les observations du public ont été recueillies sur place au sein de registres ouverts à cet effet, ainsi que par courrier postal ou électronique adressé au Président de la Communauté de communes.

Pour la commune de Sillé, l'information a été transmise par le biais d'un affichage en mairie et au panneau d'affichage numérique ainsi que par deux parutions dans La Lettre de Sillé le Philippe n°98 et 99 (septembre/octobre).

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal
du **Gesnois Bilurien**

ÉCONOMIE HABITAT DÉPLACEMENTS QUALITÉ DE VIE ENVIRONNEMENT

MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Du 04 septembre au 04 octobre
Donnez votre avis

Comment ?

1. Sur les registres papiers dans chaque mairie et au siège de la collectivité à Montfort
2. Par courrier électronique : plui@cc-gesnoisbilurien.fr
3. Par voie postale, dans un courrier adressé au :
Président de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien, PLUi
Parc des Sittelles
72450 Montfort-le-Gesnois

Où ?

1. Le dossier papier sera consultable dans les mairies des communes du territoire aux heures d'ouvertures
2. Le dossier en version numérique est consultable sur le [site internet](http://siteinternet.de.la.communauté.de.communes) de la Communauté de Communes.

Contact
www.cc-gesnoisbilurien.fr/plui | [Facebook](https://www.facebook.com/PLUi-du-Gesnois-Bilurien) | [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/CdC-Le-Gesnois-Bilurien) | CdC Le Gesnois Bilurien

Le registre, mis à la disposition du public en mairie, n'a fait l'objet d'aucune observation.

SYVALORM

REDUIRE SES DECHETS

Adopter de nouvelles habitudes permet d'y parvenir :

Pour les déchets putrescibles

- Composter les déchets de la cuisine et du jardin = je réduis ma poubelle et produis un engrais naturel.

Pour les déchets non putrescibles

- Traquer le suremballage ;
- Trier méthodiquement ;
- Donner, vendre, réparer, réutiliser et recycler.

En 2021, **chaque habitant** du territoire du SYVALORM a produit en moyenne **551 kg de déchets**.

Bien trier (recettes) et réduire la partie à enfouir (taxations) permet de contenir la facture globale tout en préservant l'environnement.

LES BIODECHETS

Les trier devient obligatoire en 2024

A compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) de février 2020, **le tri à la source des biodéchets concernera tous les professionnels et les particuliers**.

Sur le territoire du SYVALORM, cela se traduit pour les usagers, disposant d'un terrain ou d'un jardin, de privilégier les composteurs individuels.

Les ménages auront l'**obligation de trier** :

- **leurs déchets alimentaires** : épluchures de fruits et légumes, marc de café, filtres, dosettes et sachets biodégradables, coquilles d'œufs, essuie-tout, restes de repas...
- **les déchets verts de jardin** : tontes de pelouse, feuilles, fleurs fanées, taille de haies, plantes, petits branchages...



Composteur en vente auprès du SYVALORM :
www.syvalorm.fr / onglet « mes démarches ».

Rappel : il est **strictement interdit de brûler** ou **d'abandonner ses déchets**.

RECYCLAGE DU PAPIER

Il existe **282 Points d'Apport Volontaire (PAV)** accessibles sur le territoire du SYVALORM.

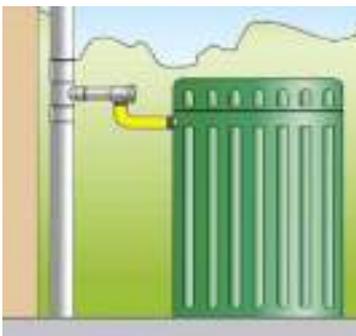
En 2022, 1 826 tonnes de papiers ont été recyclées soit près de **17 kg par habitant**.

Peuvent être déposés dans les PAV : journaux, magazines, catalogues, publicités, cahiers, blocs-notes, livres, annuaires, courriers, enveloppes, tickets d'achats, de visites, de voyages, post-it.

- ☞ Inutile de comprimer, de froisser ou de déchiqueter les papiers (plus il y a de surface, plus le tri est efficace !).
- ☞ Inutile de retirer les agrafes et spirales ; elles seront enlevées lors du recyclage.

Les papiers sont recyclés dans l'usine NORSKE SKOG dans les Vosges où ils redeviennent des papiers journaux ou magazines.

AIDE A L'ACHAT D'UN RECUPERATEUR D'EAU DE PLUIE



Le Département de la Sarthe, confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents et à une réduction du volume des précipitations estivales, a souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau.

Une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale et du matériel de raccordement est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, ainsi qu'aux collectivités. Cette aide, située entre 100 et 500 €, représentera environ 30 % de la facture.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1 m³ et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe.

La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation et s'engager à respecter les règlements en vigueur.

Le **dossier de demande** est **téléchargeable sur www.sarthe.fr/sarthe-durable** et à retourner par courrier au Département de la Sarthe - Service Eau et Rivières Domaniales - Place Aristide Briand 72000 Le Mans ou par courriel à celine.jallot@sarthe.fr.

FOOTBALL

Le CSSP a organisé un **tournoi de sixte** avec 16 équipes engagées, principalement de la région. Malgré une tempête annoncée, nous avons décidé de maintenir ce tournoi. Il a démarré comme prévu le **dimanche 18 juin 2023** à 10h00. Tout se passait bien mais malheureusement vers 15h00/15h30, le ciel s'est noirci et la tempête s'est abattue sur nous. Nous avons eu le temps de réfugier tout le monde dans la halle aux sports. Mais, par sécurité pour tous et en raison de matériels cassés (barnum, friteuse...), nous avons pris la décision d'arrêter le tournoi totalement et de rembourser les engagements des équipes.



Pour autant, cela n'a pas découragé les membres du club car, le **samedi 29 juillet**, nous avons organisé notre traditionnel **tournoi de sixte** du dernier week-end de juillet. C'est la 5^{ème} édition de ce tournoi qui regroupe des équipes de plusieurs régions ; beaucoup d'entre elles viennent chaque année.

Certes, il y a toujours l'envie de gagner un tournoi mais nous continuons à vouloir que celui-ci soit convivial, sympathique et familial, qu'il reflète les valeurs de notre club.

Pour 2024, nous sommes en cours d'organiser un tournoi de sixte le 9 juin. Et, bien entendu, la 6^{ème} édition de notre tournoi de sixte le samedi 27 juillet.

Le **samedi 18 novembre 2023**, le club de foot a organisé sa traditionnelle **soirée choucroute** à la salle polyvalente de Sillé le Philippe.



Cette soirée était animée par un groupe de musique **CALL ME DADDY** et **DJ DAM'S** qui ont su ambiancer cette soirée.



Le repas était préparé, comme à chaque fois, par Céline et Morgan **POISSON** du restaurant « Le Rendez-Vous » de Sillé le Philippe. Nous les remercions pour ce repas délicieux.

Le dessert était préparé par Sébastien et Élodie **BUSSON** de la boulangerie de Torcé en Vallée qui fut également très apprécié ; bravo à eux.



Je remercie aussi tous nos sponsors : Autovision, CCB Courtage Assurances et Frais Malin de Saigné l'Evêque, Epi Service et « Le Rendez-Vous » de Sillé le Philippe, la boulangerie **BUSSON** de Torcé en Vallée et Intersport Le Mans pour les dons de lots ; c'est grâce à eux que nous pouvons organiser notre tombola. Nous avons vendu 1 000 tickets en l'espace de 20 à 30 minutes, ce qui est énorme.

Merci à la municipalité de Sillé le Philippe et tous ses élus pour le prêt de la salle polyvalente et leur disponibilité pour notre club tout au long de l'année.

Je remercie également tous les membres, ami(e)s, familles qui ont participé à cette soirée. Je leur donne rendez-vous en novembre 2024 pour une nouvelle soirée choucroute.

GENERATIONS MOUVEMENT AINES SILLE LE PHILIPPE

ASSEMBLEE GENERALE LE 10 JANVIER 2023

Approbation du rapport d'activité, financier et affectation du résultat, orientations et élection du tiers sortant. Merci à Mme la Maire et à la Vice-présidente du canton Pays des Brières et du Gesnois qui nous ont honoré de leur présence.

Composition du nouveau bureau :

Président : Daniel COUTARD

Vice-présidente : Monique TROUILLET

Secrétaire : Nicole GAULTIER

Secrétaire adjoint : Joël AUBRY

Trésorière : Ginette FOUQUET

Vice-trésorière : Monique TROUILLET

Responsable voyages : Janine GUILLET

Membres : Josiane LETOURNEAU, Lydie ROCLIN

responsables randonnées

Bernadette BLOT, Martine COCHIN, Michel DULUART

JOURNEE RENCONTRE AVEC LOMBRON ET MONTFORT LE GESNOIS LE 26 AVRIL 2023

Randonnée le matin : **66 marcheurs** ont sillonné nos chemins.

A mi-parcours, un petit réconfort très apprécié de tous où 102 convives se sont retrouvés pour le déjeuner à la salle polyvalente. Très bon repas préparé et servi par notre restaurateur.

Après-midi : jeux.

Pour clore la soirée, nous avons partagé le verre de l'amitié.

Rendez-vous pris pour l'an prochain. Journée très conviviale.



GRAND TOUR DE CORSE DU 29 AVRIL AU 6 MAI 2023



Départ de Nantes et arrivée à Ajaccio : visite de Sartène, la région de Bavella, Porto-Vecchio, Bonifacio, Solenzara, Aléria, Corte, la région de Bastia, le cap Corse, Calvi, L'Ile-Rousse, les Calanques de Piana avec une petite croisière de Porto à Piana. Un super voyage.



SORTIE PERIGORD DU 5 AU 10 JUILLET 2023

Arrivée à l'auberge de La Petite Reine à Siorac en Périgord tenue par David et Caroline ; accueil très chaleureux avec verre de bienvenue. Le lendemain, départ pour une visite guidée de Sarlat et son marché, bijoux médiéval ; découverte en gabare de la vallée de la Dordogne ; visite de la grotte de Domme, de la truffière de Vielcroze, d'une ferme d'élevage de canard avec dégustation de leurs produits ; découverte des Eyzies de Tayac, commune bordée par la Vézère, des jardins et manoir d'Eyrignac.



Retour à l'auberge pour fêter le départ où un dîner gastronomique du terroir nous attendait ; très belle prestation.

SUEDE DU SUD DU 6 AU 13 AOUT 2023

Départ en direction de Stockholm, visite de la ville ; Uppsala, tour panoramique de la ville ; route au cœur de la Dalécarlie et le long du lac Siljan ; province de Värmland avec ses nombreux lacs ; côte ouest. Continuation vers Göteborg, Malmö, Lund, Karlskrona ville portuaire, Jönköping, Mariefred pour visiter le château de Gripsholm, très beau paysage.



ESCAPADE DANS L'ORNE : BAGNOLES DE L'ORNE ET LA FERME DU CHEVAL DE TRAIT LE 19 SEPTEMBRE 2023

Départ de Sillé à 7h45 en direction de la Michaudière où un pot d'accueil nous était réservé : café, cidre et petits gâteaux ; balade en carriole au cœur des vergers de poiriers du Domfrontais ; visite de la ville thermale de Bagnoles de l'Orne à l'architecture typique des années 1900, au cœur de la forêt d'Andaine et de ses légendes, des quartiers méconnus.

Retour à la ferme pour le déjeuner, suivi de la découverte de la ferme de la Michaudière, avant le spectacle équestre (plus de 30 chevaux de trait) ; très beau spectacle.

Un pot d'amitié nous a été offert avant notre départ ; chacun est rentré très enchanté de cette très belle journée.



AVEYRON : GRANDS CAUSSES ET VALLÉES DU LARZAC DU 9 AU 14 OCTOBRE 2023

Arrivée en fin d'après-midi au village vacances « Le Domaine du Roc Nantais » à Nant ; découverte du Larzac, vastes étendues ; visite de la cité la Templière Hospitalière La Couvertoirade ; domaine de Gaillac et son musée des traditions ; visite de la cave du célèbre

muscat de Frontignan ; découverte du vieux port de Sète, du musée de l'étang de Thau, du Mont Aigoual, de Millau et son viaduc, des gorges de la Dourbie, de l'observatoire météorologique et entretien avec un météorologue, très instructif ; découverte des gorges du Tarn ; visite du village médiéval Sainte Enimie.



ECHAPPEE EN BAIE DE SOMME DU 16 AU 18 NOVEMBRE 2023

Accueil « Chez Mireille », résidence de tourisme à Berck-sur-Mer ; visite du centre national de la Nausicaa, d'Argoules pour la Conserverie St Christophe, visite et dégustation de produits de fabrication artisanale ; Le Touquet ; présentation de confrérie consacrée au festival de la fête du hareng avec spectacle dansant, très bonne ambiance.





BAL ANIMÉ PAR NICOLAS DEVOIR LE 24 JUILLET 2023

180 danseurs se sont retrouvés pour une très belle après-midi, ambiance au rendez-vous ; chacun s'est donné rendez-vous pour le 22 juillet 2024. Bal ouvert à tous.



45^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CLUB LE 24 OCTOBRE 2023

120 personnes étaient présentes au repas dansant animé par Nicolas DEVOIR et son ensemble. Nous avons organisé une tombola en partenariat avec les commerçants locaux que nous remercions très sincèrement pour leur participation ; très bonne ambiance, ce fut une belle réussite.



PROGRAMME 2024

Randonnée tous les lundis : voir agenda dans La Lettre de Sillé le Philippe.
Nous accueillons toujours de nouveaux adeptes. La section rajeunit de plus en plus. Bienvenue à toute personne qui souhaite nous rejoindre.
Tous les jeudis : cartes à 14h00 dans la petite salle polyvalente.



26 mars : randonnée le matin avec repas au restaurant « Le Rendez-Vous ».
24 avril : journée rencontre à Sillé.
29 mai : concours de boules.
05 juillet : journée détente avec randonnée le matin, barbecue le midi et après-midi récréative.
17 juillet : concours de boules.
22 juillet : bal ouvert à tous ; venez nombreux.
14 août : concours de boules.

ADHESION

Tout le monde peut adhérer à notre mouvement ; il n'y a pas d'âge pour pratiquer une activité. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et pourquoi pas apporter de nouvelles idées.

Contact : ☎ 06 29 66 70 00
ou gmv.ainessillephilippe@gmail.com



Le Président Daniel COUTARD et son Conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024. Quelle soit remplie de joie ; bonheur et santé à vous tous.

AMICALE ECOLE RENE LANGLAIS

Le **carnaval 2023** a eu lieu le **17 mars**. Malgré un temps très pluvieux, les enfants ont pu profiter d'une crêpe et s'émerveiller devant l'embrasement du bonhomme Carnaval qu'ils avaient fabriqué avec leurs enseignants.



Le lâcher de ballons ne fut pas une grande réussite vue l'humidité ce jour-là !



Le **24 juin** s'est déroulée la **fête de l'école** et, cette fois, le soleil était de la partie pour permettre à tous de passer une belle journée afin de clôturer l'année scolaire. Les enfants nous ont offert un très beau spectacle avec chants, danses, acrogym... Merci aux enseignants pour leur investissement dans la réussite de cet évènement.



Les élèves partant en 6^{ème} ont reçu une calculatrice et le tirage de la tombola a été effectué.

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves pour leur mobilisation : aide à l'installation et au démontage des stands, fabrication de gâteaux et tenue des stands durant l'après-midi. C'est grâce à eux que cette journée est une grande réussite et laisse de beaux souvenirs aux enfants. Ils ont pu, durant l'après-midi, jouer à plusieurs jeux afin de gagner des jetons pour les échanger contre des jouets.



Pour la première année, nous avons voulu clôturer la journée en faisant venir un food truck pour partager un moment de convivialité avec tous les parents et enfants qui le souhaitent. Une très belle ambiance !

Le **vendredi 15 décembre**, nous avons organisé, pour la **7^{ème} fois, le marché de Noël**. Un bon nombre d'exposants étaient présents et les enfants ont fabriqué, avec leurs enseignants, des objets que leurs parents ont pu récupérer. Cette année encore, le Père Noël nous a fait le plaisir de passer nous voir et de distribuer quelques bonbons aux gourmands. Cette belle journée s'est terminée par le tirage de la traditionnelle tombola avec encore de jolis lots à gagner.



Nous organisons, tout au long de l'année, diverses opérations (vente de crêpes et gaufres à Mardi Gras, gâteaux Bijou...) afin de contribuer à l'achat de matériels pédagogiques, sorties scolaires...

Merci aux familles pour leur participation !

Pour tous ces événements, nous tenons à remercier la municipalité pour le prêt de matériel, la mise à disposition des locaux de l'école ainsi que la disponibilité de l'équipe municipale pour nous soutenir.

Composition du bureau :

Président : Samuel DENIAU

Trésorière : Mégane GILLOT

Secrétaire : Lucie ALLARD

Secrétaire adjointe : Emilie GIRARD

AMITIES EN MARCHÉ



Nous comptons **23 adhérents**. 18 habitent ou sont originaires de Sillé le Philippe. Nos adhérents nous sont fidèles, avec une ancienneté moyenne de 9 ans.

La philosophie de notre association est l'amitié et le plaisir de randonner ensemble.

Notre but n'est pas de grossir démesurément afin de garder cet état d'esprit.

Nous organisons **2 randonnées le jeudi matin**, départ à 9h00 place de la Gare à Sillé le Philippe. La première est d'environ 3 heures sur 12 km et la deuxième, plus courte, d'environ 2 heures sur 7 km.

Chaque premier jeudi du mois, nous faisons **une randonnée, départ à l'extérieur**, dans des communes proches pour éviter les frais de carburant. Possibilité de co-voiturage.

En 2023, il y a eu une randonnée sur la journée à Sillé le Guillaume avec pique-nique au bord du lac.

Aucune réservation n'est demandée, les randonneurs participent suivant leur disponibilité.

En 2023, il y a eu 43 grandes randonnées à Sillé et les environs, plus 10 extérieures ; soit 331 participations et une moyenne de 7 randonneurs. Sur la petite, il y a eu 43 sorties avec 225 participations et une moyenne de 5 personnes.

Claude GUILLIN encadre les randonnées extérieures et Marcel MERCIER la grande randonnée sur Sillé ; cela représente environ 5 500 km parcours.

En **mars 2023**, nous avons tenu notre **assemblée générale**, avec lecture des divers rapports et réélection du tiers sortant. Le planning des sorties extérieures pour 2023 et début 2024 a été communiqué. Un bon repas, servi par le restaurant « Le Rendez-Vous », dans une ambiance conviviale et réunissant les adhérents et leurs conjoints, a clos cette journée. Une partie du repas a été prise en charge par le club.

Les personnes intéressées sont les bienvenues.

Contactez le **Président, Claude ROSSIGNOL**

☎ 02 43 27 52 52 ou un membre du bureau.

Une randonnée d'essai est accordée avant de payer la **cotisation de 10 € par an**.



FAMILLES DE LA SARTHE



Depuis 1995, M. Roger GUILLET et Mme Jacqueline GUILLET ont consacré une grande partie de leur temps libre à travailler bénévolement pour l'association Familles de la Sarthe, anciennement Familles rurales ; Monsieur en tant que Président et Madame comme secrétaire jusqu'en 2016.

Tout au long de son existence, l'association a pu proposer de la gym pour adultes et enfants, de la danse pour les enfants ainsi que de la country, du yoga, du billard, du cinéma, des cours de cuisine, l'accès à une bibliothèque et également l'organisation de la bourse aux jouets et vêtements. L'association avait également mis en place, une fois par an, un repas pour les familles aidées, cuisiné par Mme GUILLET ; il se déroulait dans la salle polyvalente de Sillé le Philippe.

En 2016, M. GUILLET cède sa place à Mme Michèle DETILLEUX qui prend la présidence de l'association jusqu'à son déménagement de la commune en 2020. M. GUILLET reprendra alors la présidence.

C'est avec regret qu'en **janvier 2023, l'association est dissoute**, faute de candidats. En effet, pour des raisons personnelles, M. Roger GUILLET ne peut plus assurer la présidence. Il tient à remercier tous les bénévoles qui se sont portés volontaires tout au long de la vie de l'association.



ADPPSP72

Les **14 janvier, 23 février et 11 mars**, nous avons continué nos journées de **plantation de haies** commencées en 2022 avec la ferme de Passay. Malgré le temps, l'ambiance était comme d'habitude à la bonne humeur et nous avons eu le plaisir, au mois de mars, de partager un excellent barbecue offert par David BOURDIN et de délicieux desserts faits par Céline POISSON.



Le **1^{er} avril**, nous avons posé les **décorations de Pâques au Calvaire**. Un atelier de création avait eu lieu auparavant et tout a été fabriqué grâce à l'ingéniosité des uns et des autres, avec des matériaux de récupération. Les petits et les grands ont pu en profiter durant 3 semaines.



Le **16 septembre**, nous avons participé pour la première fois aux **Journées Européennes du Patrimoine**. Nous avons proposé aux visiteurs un parcours retraçant tous les anciens commerces existants dans la rue Principale.

Puis, la visite s'est prolongée au moulin, sur la butte de Montaigu, propriété privée chargée d'histoire que la famille FRADIN DE BELLABRE a eu la gentillesse de nous ouvrir, jusqu'à l'intérieur du moulin pour mieux nous conter la vie de ce lieu. La matinée s'est terminée par la visite de l'église et ses multiples détails historiques.



Un petit stand avait été installé avec dégustation de petits gâteaux et de jus de fruits maison offerts aux participants.

Le **23 septembre**, nous avons organisé une **après-midi découverte des champignons** en forêt de Bonnétable, avec Dominique LELIEVRE et son amie Mathilde, spécialiste en mycologie qui nous a appris de nombreuses choses. La récolte fut maigre mais nous avons partagé un excellent moment et la journée s'est terminée par un bon goûter.



Le **6 novembre 2023**, nous avons tenu notre **assemblée générale** avec lecture des divers rapports. Nous comptons à ce jour **35 adhérents**.

Le **25 novembre**, nous avons collaboré à l'opération **"Une naissance, un arbre"** avec les élus de la commune. David BOURDIN, agriculteur à la ferme de Passay, membre de l'association, a creusé les 27 trous avec sa mini pelle. L'ADPPSP72 a financé à hauteur de 10 euros par arbre.



Le **3 décembre**, nous avons orné le calvaire de **décorations de Noël** avec quelques nouveautés de plus qu'en 2022. Nous avons fini avec un bon goûter pour nous réchauffer.



Pour l'année 2024, les projets sont principalement la plantation d'un tilleul, d'un érable et d'un arbre de Judée dans la cour de l'école. D'autres plantations de haies sont prévues avec la ferme de Passay. Nous serons présents au Comice de Sillé le Philippe. Nous renouvellerons bien sûr notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine avec d'autres découvertes.

Contact ADPPSP72 : ☎ 06 77 78 52 77

COMITE DES FETES

Le **dimanche 19 mars 2023**, nous avons proposé un après-midi théâtre. Le public a passé un bon moment avec la troupe l'Art Scène de Montfort le Gesnois dans un « **Week-end de rêve** ».



Le **28 mai** ont eu lieu les **courses cyclistes** organisées par Le Mans Sarthe Vélo avec la participation de la Pédale Mancelle et du Comité des fêtes.

Le matin, il y avait la course souvenir Jean-Yves Goupil pour 13 minimes et 19 cadets. La victoire en U15 a été remportée par Nolan CABARET du VS Fertois et en U17 par Timothé TESSIER du UC Montgesnois.

L'après-midi, a eu lieu la course Marcel Goupil pour les 2-3 juniors qui a rassemblé un peloton de 48 cyclistes. On a vu la victoire de Maxence COLOMBE du VC Vaux en Velin.



N'oublions pas de remercier nos commerçants et artisans qui ont contribué à la réussite de cette manifestation sous forme de dons ou de prêt de véhicule.

La journée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la commune.



Pour notre 2^{ème} randonnée gourmande du 2 juillet, nous avons proposé deux parcours de 12 km et 7 km. Nous avons accueilli 300 marcheurs. Le départ était donné entre 10h00 et 11h30 à la salle polyvalente.



Les randonneurs ont pu s'arrêter aux différents points culinaires sur le parcours. Nous remercions M. Jean-Luc GALPIN (agriculteur) qui nous a accueilli pour l'apéritif et M. Benoit JUIGNET (Entreprise MAUDET) pour l'entrée. Ensuite, direction la ferme d'Aulnay où nous avons été accueillis par le Gaec TEISSIER/BRILLANT pour le plat principal. Nous avons fini à la salle polyvalente pour le dessert. Nous remercions aussi le restaurant « Le Rendez-vous » ainsi que la boulangerie LOUIS pour la qualité de la restauration qu'ils nous ont proposée.



Le 28 octobre a eu lieu notre traditionnel pot-au-feu qui a été proposé sous deux formules : le repas à emporter ou la soirée dansante avec l'orchestre Macadam. Cette soirée a toujours rencontré un très beau succès : cette année, 120 repas à emporter et 200 personnes à la soirée dansante.

SILLE LE PHILIPPE
SAMEDI 28 OCTOBRE
SOIRÉE POT-AU-FEU

SOIRÉE DANSANTE (20h) salle polyvalente
 avec l'Orchestre MACADAM

Adulte 25€
 Enfant 12,50€

ou

REPAS À EMPORTER (17h à 19h30) salle polyvalente
 (prévoir vos récipients)

Rillettes
 Pot-au-feu
 Chou à la crème

Tarif unique 16€

Uniquement sur réservation au :
06 19 48 08 16

Caddie à gagner d'une valeur de 100€
Ticket à 1€

Organisé par le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous dit à très bientôt et espère vous voir sur les différentes manifestations que nous allons vous proposer durant l'année.



Composition du bureau :

Président : Mickaël CABARET

Vice-président : Arnaud MERCIER

Trésorier : Daniel GOUPIL

Trésorière adjointe : Sabrina BROUSMICHE

Secrétaire : Chantal MERCIER

Secrétaire adjointe : Odette LIGET

BASKET CLUB SILLE LE PHILIPPE (BCSP)

Le BCSP compte **66 licenciés** pour la saison 2023/2024. L'effectif reste quasiment le même que celui de la saison précédente.

Fin de saison 2022/2023 :

L'**assemblée générale** a eu lieu le **vendredi 02 juin**. Elle a été l'occasion de :

Féliciter l'équipe U15 encadrée par Francis B. accompagné de Florence T. pour sa 1^{ère} place en D2 ; les 2 équipes U11 menées par Sébastien C. et Laurent B. avec l'aide de Timéo T. (joueur U15), secondés par Audrey C. ; et tous les joueurs en règle générale qui se sont investis pour le club en jouant, en aidant à tenir la table ou en arbitrant.

Remercier et encourager particulièrement les joueurs qui se lancent dans l'arbitrage, principalement formés par Sébastien C. et Marie M. Un sifflet a été remis aux jeunes les plus assidus.

Remercier les parents pour leur investissement : buvette, goûters, lavage des maillots, covoiturage, parfois aide au coaching.

Remercier enfin et surtout tous les coachs et leurs aidants ; dont Maelys C. qui va devoir s'éloigner un peu du coaching pour ses études à Paris.

Rien n'est possible sans tous ces maillots.

Début de saison 2023/2024 :

Les ententes avec le club de Champagné n'ont pas été reconduites pour cette saison.

Le début de saison a été perturbé par l'interdiction d'utiliser les panneaux principaux suite à une non-conformité de sécurité relevée lors d'un contrôle demandé par la Fédération Française de Basket-ball en mai 2023. Après plusieurs mois à s'entraîner sur les paniers latéraux de la halle aux sports et faire tous les matchs à l'extérieur, les équipes ont pu profiter de paniers neufs installés par la commune en novembre 2023. Nous la remercions pour ces travaux ainsi que pour l'attribution de la subvention annuelle.

Baby-basket : les enfants U7 et U9 s'entraînent le samedi matin avec Audrey C. aidée par Kevin et François (2 papas). Ils découvrent le basket et développent leurs habiletés.

Les joueurs **U11** s'entraînant le mardi avec Sébastien C. obtiennent 2 victoires ; matchs encourageants pour la suite. Ils pourront aller participer à la journée Mini Basket Maxi Fête au stade Marie Marvingt le 1^{er} juin 2024.

Juliette F., une jeune senior, a débuté cette année le coaching de l'**équipe U13**, aidée par Pauline P., le mardi de 19h00 à 20h30. L'effectif est juste pour être confortable. Ils se placent malgré tout à la 1^{ère} place, exæquo de leur poule D2.

Francis B. s'occupe cette année à nouveau d'une **équipe U15** en entente avec Savigné l'Evêque, secondé par Jeremy C. Ils terminent 6^{ème} sur 10 de leur poule D2 à fin décembre 2023.

Les **seniors filles** sont revenues jouer sur Sillé le Philippe en entente avec Savigné l'Evêque et se réunissent le jeudi soir. Le nombre d'équipes seniors étant restreint, elles se retrouvent inscrites en D2 et terminent à la 4^{ème} place sur 8 de leur poule. Claire B. a pris en main l'équipe.

Un créneau **loisirs** rassemble des joueurs en mixte le mardi soir de 20h30 à 22h00.



Le club recherche/espère pour la saison prochaine l'investissement de nouvelles personnes, à tous les niveaux et pour n'importe quelle durée, afin de maintenir ses activités, ses équipes et ses matchs en compétitions. Toute volonté sera acceptée avec plaisir. Le bureau a besoin d'être étoffé, les coachs « relayés », les équipes renforcées ; n'hésitez-pas à vous signaler d'ici l'assemblée générale.

Le BCSP vous invite à venir voir les matchs et encourager les équipes à la halle aux sports les samedis après-midi et les dimanches matin. Les enfants ayant envie de jouer au basket la saison prochaine peuvent venir essayer 1 ou 2 entraînements en fin de saison.



SILLE EN FETE_COMICE 2024

Notre association, créée pour organiser le Comice agricole cantonal qui aura lieu les 7 et 8 septembre 2024 à Sillé le Philippe, a vu le jour en septembre 2023.

Le **vendredi 22 décembre**, un 1^{er} évènement a été organisé par l'association Sillé en fête_Comice 2024, place de la Gare à Sillé le Philippe.

Au programme, une **soirée de Noël** à l'initiative de nos plus jeunes bénévoles avec, entre autre, l'illumination à la sortie de l'école d'un sapin d'une dizaine de mètres de haut pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents.

Puis, l'arrivée d'un cortège d'une quinzaine de tracteurs décorés pour l'occasion a enchanté le public. Ce défilé motorisé a été possible grâce à la contribution des agriculteurs de la commune, des jeunes agriculteurs du canton de Montfort le Gesnois et des cantons voisins.

Un quad transportant le Père Noël qui distribuait des bonbons aux visiteurs a marqué la fin du défilé. Ensuite, tous les véhicules ont pris place à côté du sapin illuminé, non loin d'une exposition de voitures anciennes aussi présentes pour l'occasion.

Des crêpes, du chocolat et du vin chauds ont été proposés aux visiteurs ; la recette de la soirée permettra de contribuer à l'organisation du Comice agricole 2024.

Plusieurs centaines de personnes ont répondu présentes pour ce spectacle haut en couleurs, de quoi encourager la belle mobilisation des bénévoles de l'association pour l'année 2024.



- Vente de pots de rillettes en mars 2024
- Soirée à thème le 29 juin 2024
- Comice agricole cantonal à Sillé le Philippe les 7 et 8 septembre 2024



Regards sur Sillé le Philippe
Directrice de la publication : Mme la Maire
Comité de rédaction : commission communication
Mise en page : Romuald MICK
Crédit photos : commission communication, élus, associations
Impression : IPL Connerré – Édité à 530 exemplaires

PAYS CHARMANT : SILLE

Paroles de R. Langlais - Musique de E. Guitton

1^{er} couplet

Se chauffant au soleil au pied d'une colline
Est un petit village dont les toits bleus s'inclinent
C'est un charmant pays enfoui dans la nature
Bâti comme un gros nid dans la ramure
Pour le saluer, chantons ce refrain
Le cœur plein d'entrain
A la gloire de not' pat'lin

REFRAIN

Dans not' Sillé tout est si gai
Depuis Chant'loup jusqu'à Passay
Quand revient le mois d'mai
La nature qui dormait
De radieux soleil s'est revêtue
Dans les Courtils et dans les rues
Pour saluer la brise légère
Ce n'est que chants joyeux
Qui s'envolent dans les cieux
En notes familières

2^{ème} couplet

Jonché de feuilles d'or, dans son habit d'automne
A l'heure des couchants, voyez comme il rayonne
Les arbres frissonnants, tout remplis de trésors
Du pays de Cocagne font le décor
Pour le saluer, chantons ce refrain
Le cœur plein d'entrain
A la gloire de not' pat'lin

REFRAIN

Dans not' Sillé tout est si gai
Depuis Frécul jusqu'à Aulnay
Au milieu des diadèmes
Des derniers chrysanthèmes
Les feuilles volent d'une course éperdue
Dans les Courtils et dans les rues
Ainsi que d'une immense volière
Ce n'est que chants joyeux
Qui montent vers les cieux
Dans la blonde lumière

3^{ème} couplet

Vêtu d'un blanc manteau, ainsi qu'en ont les rois
Voyez comme sous la neige il a fort bon aloi
Ses arbres et ses toits, en fourrure d'hermine
Frissonnent de clartés plus que divines
Pour le saluer, chantons ce refrain
Le cœur plein d'entrain
A la gloire de not' pat'lin

REFRAIN

Dans not' Sillé tout est si gai
Depuis la Rouche jusqu'à Brât'let
Des dentelles d'argent
Des papillons tout blancs
Descendent et voltigent dans les nues
Dans les Courtils et dans les rues
Sur les vieux toits et sur la terre
Ce n'est que lys radieux
Qui descendent des cieux
Tout remplis de mystère



NUMEROS UTILES

MAIRIE

Accueil ☎02 43 27 51 08
Astreinte (permanence soir et week-end) ☎06 37 23 51 43
Mail : accueil.mairie@sille-le-philippe.fr
Site internet : www.sille-le-philippe.fr
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 11h45
Samedi : de 9h00 à 11h45
Fermée le mercredi

AGENCE POSTALE COMMUNALE ☎02 43 29 67 10
HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h45 à 11h45
Samedi : de 9h00 à 11h45
Fermée le mercredi

GROUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS ☎02 43 27 53 46
ACCUEIL PERISCOLAIRE ☎02 43 16 06 97
CANTINE SCOLAIRE ☎02 43 16 06 98

POMPIERS

Appeler le 18 ou 112

SAMU

Composer le 15

GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit

Composer le 17

Savigné l'Evêque ☎02 43 27 50 11

CURE DE LA PAROISSE :

Abbé Philippe CHEREL ☎02 43 27 50 62
Site internet : www.sarthecatholique.fr/ens_savigne-l-eveque-
yvre-leveque-champagne/
EDF : Dépannage électricité 24h/24h - 7/7 ☎09 726 750 72
www.edf.fr

VEOLIA – EAU

☎0 969 323 529

www.eau.veolia.fr

SUEZ EAU FRANCE – Assainissement

☎0 977 401 129



INFIRMIERE : Gaëlle BUET

Sur rendez-vous uniquement

☎06 51 92 05 66